



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE
80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne (Québec) G0A 1A0

SÉANCE ORDINAIRE
tenue au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne,
le lundi 15 juillet 2024 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire du 15 juillet 2024;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 10 juin 2024;
4. Réponse aux questions laissées en suspens;
5. Première période de questions pour les gens qui doivent quitter;
6. Adoption des comptes payés et à payer;
7. Radiation de dossiers;
8. Nomination du maire suppléant;
9. Dépôt du rapport du maire concernant les faits saillants à la suite de la présentation de l'audit 2023;
10. Augmentation de la marge de crédit;
11. Inscription au Colloque de Zone 2024 de l'ADMQ;
12. Renouvellement du mandat avec YMCA Québec pour le Programme des travaux compensatoires;
13. Adoption de la politique de vérification des antécédents judiciaires;
14. Proclamation des *Journées de la Culture*;
15. Mandat à la compagnie Transport Gilles Tessier pour la réfection du rang Saint-Georges – section 4;
16. Mandat à la compagnie Transport Gilles Tessier pour la réfection du rang Saint-Georges – section 5;
17. Mandat à la compagnie Transport Gilles Tessier pour la réfection du rang Saint-Marc – portion restante de la section 3;
18. Autorisation à la Ville de Saint-Marc-des-Carières à circuler avec des véhicules lourds dans le rang de la Chapelle;
19. Ajout à la séance ordinaire du 15 juillet 2024;
20. Correspondance;
21. Points d'information;
22. Période de questions et requêtes des citoyens;
23. Levée de l'assemblée.